



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

De nombreux citoyens demandent l'intervention urgente de la Santé publique pour évaluer les impacts du Port de Contrecoeur

Contrecoeur, le 3 septembre 2025 — De nombreux citoyens de Contrecoeur, de Verchères et de la Montérégie, à l'initiative de Vigie Citoyenne Port de Contrecoeur, demandent dans une lettre envoyée à la Direction de la Santé publique de la Montérégie, une intervention urgente pour évaluer les impacts du projet du Port de Contrecoeur sur la qualité de l'air, de l'eau potable, le bruit, les poussières, les odeurs, la santé, les risques industriels et ferroviaires. Les citoyens considèrent que de nombreux aspects de ce très grand projet industrialo-portuaire n'ont pas été évalués sur la santé des citoyens, alors que le Port de Montréal a annoncé le début de travaux préparatoires, potentiellement dès le 29 septembre.

Il y a aussi urgence, parce que le 30 juillet 2025, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada a publié un document de 439 pages de l'APM, intitulé Changements au projet désigné et évaluation des effets environnementaux, qui contient des changements importants qui affecteront potentiellement la santé des citoyens comme, entre autres, des travaux de nuit et le pompage directement du fleuve de jusqu' à 1400 mètres cubes d'eau, par jour, pour arroser le terrain de construction et laver la machinerie. D'autre part, plusieurs scientifiques ont déjà noté la présence potentielle de sédiments contaminés sur les sites de dragage prévus dans le fleuve qui demande une analyse plus approfondie.

La qualité de l'air est aussi un sujet d'inquiétudes pour les citoyens puisque la région a déjà un nombre élevé d'industries à Contrecoeur. Les citoyens demandent donc que la qualité de l'air actuel soit évaluée à Contrecoeur et à Verchères, et qu'on fasse une modélisation des GES et autres émissions polluantes du futur Port de Contrecoeur, pour donner un portrait complet des impacts dans une région qui présente déjà un taux élevé de maladies pulmonaires et de cancers, comme le mentionnait le BAPE récent, défavorable au Projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles de Triumvirate.

En effet, les navires à quai dans les ports, dont les moteurs brûlent du mazout sans arrêt, et toute la machinerie des ports, émettent de nombreux contaminants : monoxyde de carbone, oxydes d'azote et de soufre, matières particulaires diverses. Les citoyens demandent que cela soit mesuré pour le site

du futur Port, en ajoutant aussi les émanations des camions, des voitures et de la machinerie sur les routes, générées par les activités du Port de Contrecoeur.

L'abatage d'une forêt de 13 000 arbres matures, dont 3 000 pourraient être rasés dès la phase des travaux préparatoires du Port, fait aussi l'objet d'une demande d'évaluation sur les changements de la qualité de l'air et la santé des citoyens.

Les citoyens demandent également l'évaluation des impacts sur leur santé de deux autres projets de travaux que l'APM a récemment annoncés dans le Saint-Laurent : Le Rehaussement du fond marin au quai O1-Contrecoeur-dont les travaux débuteraient le 22 septembre 2025 et les Aménagements compensatoires pour le chevalier cuivré dans les îles de Verchères qui prévoient aussi du dragage et de l'enrochement dans le fleuve.

-30-

Renseignements :

Hélène Reeves— contact@vigieportdecontrecoeur.com
Communications de Vigie Citoyenne Port de Contrecoeur